



Trait d'union Août 2017

Site : <http://www.st-germain-nuelles.fr/>

Mail : mairie@mairie-sgn.fr

Le numéro d'appel d'urgence: **06 43 11 51 49**

Page Facebook : <https://www.facebook.com/SaintGermainNuelles>

LE MOT DU MAIRE

Jean-Louis Hervier

C'est avec stupeur que nous avons appris le décès à l'âge de 66 ans de Jean-Louis Hervier. Pendant 33 ans il aura été Directeur de l'école de Saint Germain Sur l'Arbresle, accompagnant la croissance continue des effectifs jusqu'à la construction de la nouvelle école du Colombier par l'équipe municipale de Daniel Di Rocco. Il avait donné de nombreux éléments du cahier des charges. Il laisse un souvenir très fort pour des centaines d'élèves et de parents qui l'ont connu.

Une rencontre à sa mémoire a spontanément rassemblé plusieurs centaines de personnes parmi ceux qui voulaient saluer son engagement auprès de tous les élèves. Un hommage lui sera consacré dans le prochain bulletin municipal.

Rythmes scolaires :

La commune de Saint Germain Nuelles entend bien se donner le temps d'une analyse sereine de l'organisation du temps scolaire. Concrètement, nous poursuivons à la rentrée 2017 l'organisation actuelle, avec scolarité le mercredi matin et 2 périodes de TAP d'une heure et demie chaque semaine. En cours d'année scolaire nous organiserons une concertation sur une éventuelle nouvelle organisation via le comité de pilotage des rythmes scolaires et les conseils d'école avant de passer au vote en Conseil Municipal. Bien entendu, nos réflexions se nourriront des débats nationaux et des dispositions annoncées par le gouvernement.

Internet :

Nous sommes tout à fait conscients de la faiblesse des débits dans plusieurs de nos secteurs. Dès le début de notre mandat, nous avons fait réaliser un audit à l'échelle de la CCPA pour établir un premier état des lieux et tracer des axes pour des solutions acceptables dans un avenir proche. Malheureusement, dans le « fameux » mille-feuilles administratif où nous sommes la dernière feuille et où l'Etat et la Région ont placé des cadres à leur action, le Département du Rhône a été le dernier en France à remettre son propre rapport.

Il est vrai qu'il est de création récente et que le dossier du numérique a été séparé entre la Métropole et le nouveau département. Nous sommes restés ainsi en attente pendant près de 2 ans. Le Département ayant remis son rapport, nous savons désormais que notre commune ne sera pas desservie dans le cadre du plan de l'opérateur historique (devenu Orange), mais dans le cadre de l'ouverture à la concurrence. Nous attendons pour cet automne des modalités plus précises et un plan de déploiement prévu normalement sur les années 2018 à 2020. Les enjeux financiers sont énormes pour nos communes et la CCPA est prête à cofinancer, mais à juste proportion par-rapport aux communes très peuplées comme Lyon où la concurrence était telle que cela n'a rien coûté aux contribuables. Merci de bien vouloir patienter, nous sommes vigilants pour trouver les meilleures solutions pour notre territoire sur un dossier très complexe au plan juridique et où nous ne sommes qu'un acteur parmi tant d'autres.

Eglise de Saint Germain

Nous avons dû procéder à une opération de dépose de deux pierres sculptées installées symétriquement au-dessus des chapelles latérales de l'église de Saint Germain car elles présentaient des signes alarmants avec fissures apparentes et surtout chute de morceaux. L'inspection nous a confirmé que ces deux blocs devaient impérativement être déposés car les pierres étaient dans un état avancé d'effritement, sans doute lié au choix du matériau, facile à travailler mais friable et peu à même de supporter les intempéries.

L'opération s'est déroulée à l'aide de moyens de levage assez importants. Dans les deux cas le fût n'a pas résisté à la manœuvre et des morceaux peuvent être détachés à la main, ils sont conservés sur la commune

Désormais il nous reste à travailler dans 2 directions : -Inspecter les pierres sculptées faites dans le même matériau de couleur claire en sachant qu'elles sont à une altitude importante (autour du clocher et au-dessus du chœur) -Examiner la possibilité de remplacer les pierres enlevées avec un enjeu patrimonial et financier sans doute complexe.

Zoom travaux :

-terrains de tennis plateau du Colombier: les travaux engagés à minima sur le premier, plus conséquents sur celui du fond, sont terminés.

-salle du Colombier réfection des vestiaires et sanitaires : travaux en cours de réalisation.

-sécurité à Glay : l'écluse est en place, les aménagements sont en cours.

-les accès sécurisés par badges dans les deux écoles et la salle du Colombier se mettent en place.

-des travaux de ventilation/extraction de chaleur vont être réalisés dans la boulangerie. La date des travaux n'est pas encore arrêtée.

Le maire, Noël ANCIAN

LA MAIRIE VOUS INFORME (*Les titres ayant un * sont développés au fil du Trait d'Union*).

➤ Forum des Associations et entreprises*:

Il aura lieu le **samedi 9 septembre** à la **salle du Colombier de Saint Germain Nuelles** de **13h30 à 17h30**.

➤ Dates des prochains conseils municipaux:

- Lundi 11 septembre à 20 h 00 en mairie principale.
- Lundi 16 octobre à 20h00 en mairie principale.

➤ Prochain ramassage des encombrants :

- Lundi 2 octobre (renseignements en mairie).

➤ Vos prochains articles avant le 23 septembre

pour une distribution du prochain Trait d'Union fin octobre.

CULTURE :

SAISON CULTURELLE 2017-2018

BIENVENUE !

Juliette Barret, notre nouvelle attachée de développement culturel, nous a concoctés, avec l'appui de l'équipe Culture, un programme 2017-2018 très alléchant que nous vous invitons à découvrir dans ce dépliant.

Vous y retrouverez bien sûr la programmation destinée au jeune public, à leurs parents et à tous ceux qui ont conservé un peu de leur regard d'enfant. Cinq soirées composées de 4 séances doubles le mardi soir à Nuelles et d'une séance exceptionnelle un vendredi de janvier à la grande salle du Colombier. Avec, tour à tour, de l'émotion, de la poésie, du cirque, des marionnettes...

Nouveauté de l'année, vous trouverez aussi un programme de trois spectacles le vendredi soir à Nuelles destinés aux adultes et aux ados, avec comme fil conducteur l'humour et l'entrain... A noter que le spectacle de Kosh peut être vu par les plus grands des petits (dès l'âge de 6 ans).

Des spectacles toujours originaux, de grande qualité, sous l'œil d'un public à la fois connaisseur après 10 ans de saison culturelle et bon enfant à l'image de notre commune.

Des compagnies renommées, des têtes d'affiche qui tournent dans la France entière et au-delà...

Des tarifs attractifs, par abonnements ou à l'unité, pour des spectacles qui n'attendent que vous ! Car tout ce travail de l'équipe Culture est fait pour vous.

Bonne lecture et rendez-vous au forum des associations du 9 septembre pour la mise en vente des billets dès 13H30 ...

Noël ANCIAN, Maire, et Daniel Laurent, Conseiller Délégué

PS : insérée à ce Trait d'Union vous trouverez la plaquette de la saison culturelle 2017/2018 avec le détail des différents abonnements possibles, à savoir des abonnements de 5 spectacles famille à 25 €, de 3 spectacles adultes/ados à 21€, mais aussi à l'unité famille à 8 € et adultes/ados à 10€. Réductions possibles, voir plaquette. Billetterie au Forum.

COMMUNICATION FÊTES ET CÉRÉMONIES :

Fêtes des voisins 2017: racontez-nous votre fête des voisins, faites des photos et envoyez-nous le tout par mail en mairie à l'intention de Béatrice Chaverot, pour une parution dans le bulletin municipal 2018.

ÉCOLES ET PETITE ENFANCE:

Ecoles: Inscription pour la rentrée 2017-2018, il faut passer en mairie **avec votre livret de famille et un justificatif de domicile de moins de trois mois**, pour inscrire vos enfants dans l'une des écoles de la commune (école de Nuelles et école du Colombier). Ensuite vous devrez prendre rendez-vous auprès du directeur (trice) pour finaliser la démarche.

Petite enfance: pour les familles qui font garder leurs enfants n'ayant pas l'âge d'être scolarisés, par une assistante maternelle de la commune, une aide de 0,30 € par heure de garde est octroyée suivant le quotient familial. Un dossier doit être déposé en mairie, comprenant le justificatif de la CAF, ainsi que les justificatifs mensuels pour les heures de garde. Merci de prendre contact avec Claire Meygret.

DIVERS :

Mutuelle communale :

Dans le Trait d'Union d'octobre 2016, nous vous informions de la signature d'une convention avec la mutuelle santé ADREA pour une durée de 5 ans. Cette convention a fait suite à une réflexion menée au niveau du CCAS de notre commune pour proposer une Mutuelle Santé intéressante aux administrés et plus largement au niveau de la CCPA qui avait initié la négociation d'un contrat « couverture santé groupé ».

A ce jour 20 personnes de notre commune ont souscrit à cette mutuelle :

3 jeunes de moins de 20 ans, une personne entre 30 et 40 ans, une personne entre 50 et 59 ans, 9 personnes entre 60 et 69 ans, 4 personnes entre 70 et 79 ans, 2 personnes de plus de 80 ans.

Pour tout renseignement, l'animatrice commerciale de l'ADREA tiendra une nouvelle **permanence : le Mercredi 27 septembre prochain de 14h à 17h** en mairie principale de Saint Germain.

Egalement une permanence à BULLY, au centre culturel (centre village face à la mairie) le Vendredi 22 Septembre 2017 à 14h00 ou vous pourrez vous renseigner.

Il est possible également de contacter directement l'ADREA en joignant Madame Fabienne Chemarin à l'agence de Tarare au 04 74 05 08 97.

"L'ADMR de Saint Germain Nuelles Bully fête ses 40 ans le samedi 14 octobre 2017".

Les anciennes bénévoles de l'association sont invitées à se faire connaître afin de partager ce moment de convivialité.

Le déroulement de la manifestation se tiendra à la salle des fêtes de Nuelles. Plus de détails vous seront communiqués personnellement ultérieurement.

Nous vous espérons nombreux et vous remercions. Vous pouvez nous contacter au 04 74 01 04 26

La Présidente Claudie HARDY



Loisirs



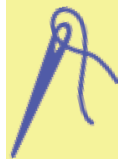
FORUM des ASSOCIATIONS et des ENTREPRISES

Salle du Colombier
Saint Germain Nuelles

Ouverture de la billetterie de
la saison culturelle !



Culture



Artisanat



Samedi 9 septembre
de 13h30 à 17h30





Ils prennent la plume :

Dans notre jardin vit un arbre prénommé Anthony. Un cyprès Italien prêt à transpercer le ciel sans relâche et sans peur.

Cet arbre, nous l'avons planté en mémoire d'Anthony, décédé des suites de sa greffe de moëlle osseuse.

Anthony et moi avons fait tous nos bilans pré greffe côte à côte, avec le même espoir dans nos corps mais la même peur au ventre, la même force dans nos cœurs mais les mêmes doutes aussi.

Anthony n'a pas survécu. Il avait vingt et un ans.

OCTOBRE 1997 : nos deux enfants du bout du monde et moi-même vivons une douloureuse séparation, c'est ma seconde greffe. Je sais alors que j'ai une possibilité sur quatre de survivre et de poursuivre ma vie de mère, ma vie de femme, ma route tout simplement. Mais même si ce départ à l'hôpital est traumatisant pour tous, nous gardons l'espoir que je puisse à nouveau serrer mes petits garçons dans mes bras...

20 ans plus tard, cette vie qui m'avait mise à mal me fait un cadeau inespéré... Me voici grand-mère...

C'est pour que de tels moments de vie puissent exister encore que ce spectacle est organisé.

A la mémoire d'Anthony qui ne sera jamais ni père, ni grand-père. Merci à toutes celles et ceux qui participeront à ce partage... *Parce que la lumière pénètre aussi par les fêlures que la vie nous imprime.*

Sophie BOURGEOIS-DALIN

ASSOCIATION LE DEFI ANTHONY recherche contre la leucémie présente **UN SPECTACLE DE COMEDIE MUSICALE** par le groupe vocal **CORPS A CHŒUR**

DIMANCHE 1^{er} OCTOBRE 2017 à 16H

à la salle polyvalente du Colombier

TARIFS : ADULTES : pré-vente 10€, vente sur place 12€.

ENFANTS : pré-vente 5€, vente sur place 6€, gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

RESERVATION **cabsobourgeois.dalin@gmail.com**
Billetterie également au forum du 9 septembre.

L'HISTOIRE DU DEFI ANTHONY

Anthony est décédé de la leucémie. Un malade parmi tant d'autres... Il avait un courage et une énergie à toute épreuve, qu'il nous a légués pour continuer le combat. De là est née l'idée de notre association "Le Défi Anthony" (selon loi 1901). Basée à St Symphorien des Bois en Saône et Loire, cette dernière vit par l'intermédiaire d'adhérents actifs et bienfaiteurs. Nous comptons aujourd'hui 317 adhérents et avons déjà reversé **487 829 €** aux Hôpitaux Edouard Herriot et IHOP de Lyon.

NOTRE MISSION : LUTTER CONTRE LA LEUCEMIE

L'association Le Défi Anthony organise depuis plus de 18 ans des défis destinés :

- à soutenir les familles touchées par la leucémie
- et à collecter des fonds pour aider la recherche médicale dans la lutte contre la leucémie.

100% des fonds collectés sont versés aux Equipes médicales spécialisées (les hôpitaux Edouard Herriot et I.H.O.P. de Lyon).

Le Défi Anthony a particulièrement aidé la recherche médicale ces dernières années sur plusieurs points :

- la recherche clinique qui n'était pas du tout prise en charge au niveau institutionnel et qui était fondamentale pour l'évaluation des protocoles de traitement.
- le développement des greffes avec études de la cinétique du Busulfan, de la ciclosporine, les études de maladies résiduelles dans les leucémies aiguës lymphoblastiques et les lymphomes de l'enfant
- L'étude des mécanismes de résistance des cellules leucémiques aux chimiothérapies études en cours dans les leucémies aiguës lymphoblastiques et myéloblastiques).

Coordonnées :

contact@defi-anthony.org

<http://www.defi-anthony.org>

YOUTUBE : <https://www.youtube.com/DefiAnthony>

INSTAGRAM : <https://www.instagram.com/defianthony/>

LE COIN DES ASSOCIATIONS:

➤ CLASSE en 2 :

WEEK END 2/3 SEPTEMBRE Le gîte qui a été retenu pour ce week-end est le « Chalet de la Roche » lieu-dit Langelas à VERTOLAYE 63480. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marlène TARRIDE au 06.64.21.80.46 ou serge.marlene@orange.fr

➤ CLASSE en 8 :

Vous avez des amis de la 8 qui habitaient la commune et ont déménagé ? Ils sont les bienvenus !

Vous souhaitez nous contacter ? classe8sgn@gmail.com" Et nouveauté, une page Facebook : Classe en 8 Saint-Germain Nuelles.

➤ Association GYM FORM

Reprise des cours d'entretien physique pour adultes le **12 septembre 2017 de 19h30 à 20h30** au foyer communal de Saint Germain avec Thierry TARDY (professeur de sport).

Ouverts à tous, pour de nouvelles adhésions, les deux premières séances vous sont proposées afin de découvrir cette activité.

Inscription auprès de: Marie-Jo BICHET Tél: 04 74 01 04 50
et Martine MAHEAS Tél: 04 74 01 19 03



BASKET CLUB DE ST GERMAIN NUELLES :

L'assemblée générale du club s'est déroulée le 23 juin dernier. Nous remercions les parents, joueurs, présents nombreux ce jour-là. Après quelques traditionnels bilans : moral, sportif, financier, un certain nombre de postes ont été renouvelés au sein du bureau.

Un énorme merci à Elodie ARNAUD qui laisse le poste de présidente, après 4 années à essayer de concilier, vie personnelle, professionnelle et vie associative.

Merci également à Emilie LITHOD-MEILLAND et Bertrand GUILHOT, respectivement secrétaire, et correspondant de clubs, pour leur implication et leur dévouement.

Voici la composition du nouveau bureau :

Présidente : Geneviève MARION // Vice-présidente : Audrey SIGNET // Secrétares : Lydie CHAIEB/Didier PERRAS//
Trésorier : Benoit MARION // Correspondant clubs : Xavier POISSON // Responsable sportif : Gilles ROSTAING //
Responsable matériel : Arnaud DIVES // Responsable buvette : Aurélien LESKO // Responsable festivités : Mathieu BOURRICAND

Que soit ici remerciés, ceux qui quittent le bureau, ceux qui arrivent, mais aussi, et peut-être surtout, ceux qui restent au fil des années, avec toujours autant de motivation, ceux, sans qui le club ne serait pas ce qu'il est.

De ceux qui sont toujours là, ne citons personne de peur d'en oublier, ou plutôt si, ... n'en citons qu'un, celui qui illustre parfaitement le dévouement, le symbole du bénévolat, fidèle d'entre les fidèles, celui qui fait l'unanimité : **Pierre MARCONNET**

Nous lui manifestons par ces quelques lignes notre attachement, et notre gratitude.

Votre enfant ou vous-même êtes intéressés par la pratique du basket-ball ?

Venez nous rencontrer au forum des associations **qui se tiendra à la salle polyvalente le 9 septembre de 13H30 à 17H30.**

Vous pouvez également consulter notre site internet : www.bcsn-rafazora.sitew.fr, et télécharger le dossier d'inscription pour la saison prochaine. Le début du championnat est programmé les 23 et 24 septembre.

Autre date à retenir :

LE SAMEDI 4 NOVEMBRE : notre traditionnelle « **SOIREE GRENOUILLES** », il s'agit cette année de fêter le **10^{ème} anniversaire** de cette manifestation. Notre dynamique « commission animations » nous concocte une soirée bien sympathique !! A bientôt donc et bonne rentrée à tous!

Geneviève MARION

Amicale des Sapeurs Pompier :

Chaud devant !

*Le 14 octobre 2017 c'est encore l'été
pour les Pompiers !*

*Venez comme il vous plaira, déguisez ou non à
partir de 19h salle du Colombier pour une*



SOIRÉE PLAG



Les sapeurs-pompiers de Saint Germain Nuelles organisent leur quatrième soirée dansante. Ambiance assurée, les déguisements seront les bienvenus !

Tarif : repas + soirée dansante :

-23 euros pour les adultes,

-12€ pour les moins de 12 ans.

Le nombre de places étant limité, nous vous invitons à réserver celles-ci à partir du 1^{er} septembre.

Patrice RAGOT

06-84-48-53-19

vpragot@free.fr

➤ LA TREILLE

ACTIVITE	JOUR HORAIRE	PRIX	LIEU	COMMENTAIRES RENSEIGNEMENTS 06 70 88 07 15
CAFE DU JEUDI	Jeudi 19H à 23H		Treille	Café Associatif René 06 70 95 22 38
COUTURE	Mardi 13H30 16H30	25€	Treille	Bénévoles Julie 06 86 08 09 89
GYMNASTIQUE	Jeudi 18H30 19H30	85€	Salle de Nuelles	Professionnelle Hélène 06 70 88 07 15
PATRIMOINE	En sommeil			Alain 04 74 01 31 25
PEINTURE	Mardi 14H30 16H30		Ecole de	Partage des
	Mercredi 18H à 20H		Nuelles	connaissances Alain 04 74 01 31 25
S.E.L.			Interne t	Système d'Entraide Local Frédérique 06 42 76 01 99
THEÂTRE ADULTE	Mercredi 20H à 23H		Treille	Bénévoles Hélène

				06 70 88 07 15
THEÂTRE ADULTE	En semaine		Treille Ecole	Orientation IMPRO Julie 06 86 08 09 89
THEÂTRE ENFANT6/8ans	Mercredi 14H 15H30	85€	Treille	Professionnelle Julie 06 86 08 09 89
THEÂTRE ENFANT 9/11	Mercredi 15H45 17H15	85€		
THEÂTRE ADO 12 ans et +	Vendredi 17H45 19H15	85€		

Pour toutes ces activités, il sera demandé une adhésion à **LA TREILLE** de **10€**

Rendez-vous au FORUM DES ASSOCIATIONS le Samedi 9 septembre 2017

Rendez-vous spécial : **6^{ème} Festival de Théâtre Amateur du 24 au 26 novembre 2017** Salle des Fêtes de Nuelles

Pour tout renseignement merci de me contacter.

Hélène GIROUDIERE : 06 70 88 07 15

➤ **Club pédestre LES GRISEMOTTES**

RANDONNEE PEDESTRE

Après la période estivale, les activités du club pédestre reprennent :

-Vendredi rando :

le vendredi 8 septembre au Bois d'Oingt rendez vous à 13 heures parking de l'église

le vendredi 22 septembre à Chasselay.

-Dimanche rando :

le dimanche 24 septembre à Régny (Loire) rendez vous à 8 heures parking de l'église

FORUM des associations :

le club des Grisemottes sera présent lors de cette journée et vous proposera ces activités pour la nouvelle saison 2017 2018. Randonnée, marche nordique, gris balade un programme diversifié pour tous.

PORTE OUVERTE :

Samedi 14 octobre 2017, après midi porte ouverte pour la présentation de l'association de randonneurs et prise des licences, ainsi que l'inscription aux différentes sorties prévues pour la fin d'année.

VOYAGE CLUB :

Samedi 16 septembre à SERRIERES en Ardèche, inscrivez-vous rapidement si place disponible.

Bonne reprise à tous. Contact : les Grisemottes 69210 Saint Germain Nuelles tel : 04 74 01 51 01 ou 04 78 89 62 30 ou sur le site du club : <http://lesgrisemottes.free.fr>

Prêt de gobelets pour vos fêtes et manifestations.

La CCPA met à disposition des **associations uniquement, gratuitement, sur réservation** et convention, **des gobelets réutilisables** pour limiter la production de déchets. Les verres sont rendus sales à le CCPA qui prend en charge le nettoyage. Pour réserver, prendre contact avec Mr Pierric ROUCHON
04.74.01.68.98 pierric.rouchon@paysdelarbresle.fr

LES MAIRIES.

Mairie Principale (Saint Germain): mairie@mairie-sgn.fr

Matins : Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 08h30 à 12h00.

Après-midi : Vendredi de 13h30 à 15h30.

Téléphone : 04 74 01 23 07

Fax : 04.74.01.25.68

Mairie Annexe (Nuelles) : mairie@mairie-sgn.fr

Matin : Lundi de 10h à 12h

Après-midi : Vendredi de 16h00 à 18h00.

Téléphone : 04 74 01 00 58

Fax:04.74.01.15.73

		<u>SEPTEMBRE</u>		
Samedi	9	Mairie de Saint Germain Nuelles	Forum des associations et entreprises	SP
		<u>OCTOBRE</u>		
Dim	1	Le Défi Anthony	Comédie Musicale	16h SP
Lundi	2	Ramassage encombrants, sous conditions. Renseignements en mairie.		
Mercredi	11	Relais Arc en Ciel	AG	SDF
S14 et D15		La Treille	Expo peinture	SDF
Samedi	14	Amicales Sapeurs-Pompiers	Soirée	SP
Samedi	14	Les Grisemottes	Porte Ouverte	FC
V27 et S28		Les Grisemottes	Grande traversée	FC

Civisme: en campagne aussi, nos amis les bêtes ne sont pas libres de déféquer là où bon leur semble, à nous de les éduquer et de respecter les propriétés d'autrui.



CCPA du pays de l'Arbresle : gestion des déchets, rapport 2016.

La Communauté de Communes continue des actions pour **réduire la quantité de déchets produits**. La campagne de distribution de composteurs à 20 € a rencontré un vif succès. **838** composteurs ont été distribués aux particuliers du territoire. Cette action est reconduite jusqu'en 2019. Le prêt de gobelets réutilisables fonctionne aussi régulièrement avec au total **19 800 gobelets** utilisés dans l'année. Pour favoriser le réemploi de déchets, la Communauté de Communes a étudié la faisabilité d'un service Recyclerie sur le territoire avec des tests de collecte et de vente. Le projet de Recyclerie devrait voir le jour en 2017.

En 2016, la Communauté de Communes a collecté **8 550 tonnes** d'ordures ménagères (bac poubelle noir et jaune) sur les 17 communes. L'ajout de nouveaux sites pour trier le verre a permis d'augmenter **de 5 % les quantités collectées** par rapport à 2015.

Au niveau des deux déchèteries, **10 500 Tonnes** de déchets ont été réceptionnées. (83 000 visiteurs). **Pour la première fois, des collectes exceptionnelles d'amiante ont eu lieu permettant d'en collecter 15 tonnes**. Pour améliorer la valorisation matière, une nouvelle benne a fait son apparition à la déchèterie de Fleurieux sur l'Arbresle pour accueillir les déchets d'ameublement. Cette nouvelle filière a permis de collecter **410 tonnes** de meubles pour les valoriser.. Les capsules de café sont également maintenant collectées dans les deux déchèteries (600 kg récupérés).

**Formulaire d'inscription collecte de l'amiante à retourner à la CCPA
117 rue Pierre Passemard 69210 L'ARBRESLE 04 74 01 68 90**

COORDONNEES

NOM

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ COMMUNE _____

Téléphone portable _____ Tél fixe _____
Adresse mail _____ @ _____

QUANTITE DE DECHET A EVACUER

Nombre de plaques contenant de l'amiante :

_____ (<40 plaques)

Autre déchets contenant de l'amiante : volume estimé ou description :

DATE

Mardi 17 octobre 2017 de 14h00 à 19h00 à la déchèterie de Fleurieux sur L'Arbresle, Lieu-dit Sous La Roche (RN7)

REGLES DE LA COLLECTE A RESPECTER IMPERATIVEMENT

* Déchets concernés :

- plaques de fibrociment ondulées (**limité à 40 plaques par apport par usager**),

- tuyaux, ardoises en amiante-ciment, souches de cheminée...

* AVANT d'arriver à la déchèterie, les déchets doivent-être :

- protégés ENTIEREMENT par du film étirable transparent (se trouve dans tous les magasins de bricolage : aucun matériel ne sera prêté),

- étiquetés : nom, adresse sur papier libre scotché sur les déchets filmés,

- manipulables par l'intéressé sans aide extérieure,

* Présentation obligatoire de la carte de déchèterie « particulier »,

* Ne pas être professionnel,

* Etre préalablement inscrit,

* Aucun autre déchet ne sera accepté (déchèterie ouverte exceptionnellement pour le dépôt d'amiante liée)

Le non-respect de ces règles entrainera le refus du dépôt du déchet.

Reconnais avoir pris connaissance des règles de cette collecte exceptionnelle, et en accepte l'organisation.

Signature :

CONSIGNES DE MANIPULATION* Manipuler les matériaux avec précaution. Ne pas casser, ni couper les plaques pour éviter l'envol de fibres.* Pendant l'emballage, porter des équipements de protection individuel (gants, combinaison jetable, masque (type FFP3)).